



Photo Hurault.

*Un Coumarou (Myleles pacu) fléché à la manière des Indiens.*

# CHASSE ET PÊCHE CHEZ LES POPULATIONS D'ORIGINE AFRICAINE EN GUYANE

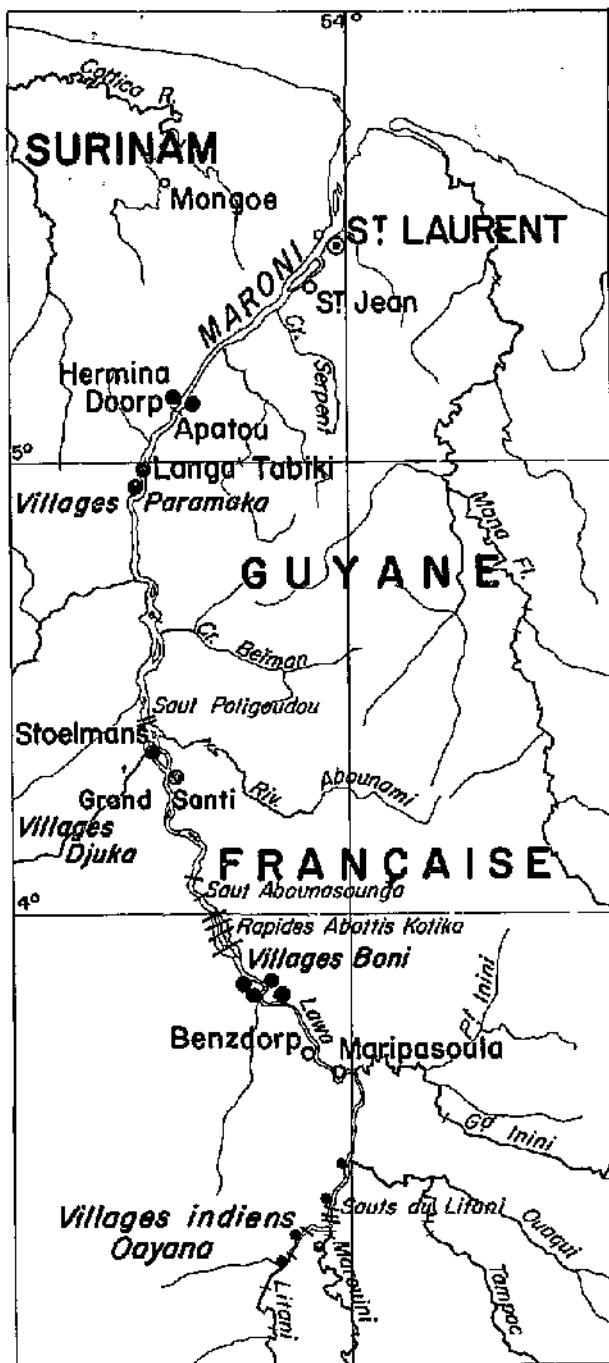
par Jean HURAUULT,  
*Ingénieur en Chef géographe.*

## SUMMARY

### FISHING AND HUNTING TECHNIQUES OF AFRICAN POPULATIONS OF FRENCH GUIANA

The author who published the previous year a paper on « African Canoes in French Guiana », now deals with fishing and hunting techniques of people of African origin in Guiana. The most estimated fishing process is fishing by the mean of a poison extracted from a climber. Various fish traps are used too, among with the bow-trap. They equally fish by bow-shooting, with sabres, or with bare hand. Net fishing is unknown.

They hunt with sporting guns. These last years they were able to get modern guns instead of their old rusty ones. Dogs are used. These dogs are often « washed » i-e they undergo a magic treatment.



## RESUMEN

### CAZA Y PESCA EN GUAYANA POR PARTE DE LAS POBLACIONES DE ORIGEN AFRICANO

El autor, que ya ha tratado anteriormente de las canoas construidas por las poblaciones de origen africano en Guayana francesa, presenta, en este artículo, sus procedimientos y artes de pesca y de caza. El procedimiento de pesca más apreciado consiste en la pesca por medio de un veneno extraído de una liana. Pero, del mismo modo, estas poblaciones emplean distintas trampas, entre las cuales la trampa de arco, practicando también la pesca al arco o al sable y la pesca a mano, pero ignoran la pesca con red. Los negros refugiados practican la pesca con fusil. Desde hace algunos años, los negros han cambiado sus viejos fusiles enmohecidos por fusiles modernos. También utilizan perros que son frecuentemente « lavados », es decir, que son objeto de tratamientos mágicos.

Dans un récent article (1), nous avons présenté aux lecteurs de *Bois et Forêts des Tropiques* ces curieuses populations des fleuves de Guyane connues sous le nom de Noirs Réfugiés ; nous avons montré comment ces tribus, reconstituées au XVIII<sup>e</sup> siècle par des esclaves rebelles évadés de plantations de Surinam, avaient élaboré, par une intelligente synthèse des techniques européennes et amérindiennes, des techniques originales, notamment en matière de construction des canots.

Nous présentons aujourd'hui leurs techniques de chasse et de pêche, en particulier celles qui sont pratiquées par les Boni, dernière tribu constituée. Ceux-ci ne groupent d'ailleurs qu'un millier de personnes établies sur la rive française du Maroni à 300 km de la côte.

**La pêche.** — La pêche est une des principales ressources alimentaires des Noirs Réfugiés ; leur procédé favori est la « nivrée » qui consiste à empoisonner les rivières à la période des basses eaux par le suc de lianes à roténone. Les gros poissons sont intoxiqués et perdent tout réflexe de défense. Les plus petits et tous les alevins sont détruits sur des distances considérables. Aussi ce procédé de pêche produit-il des dégâts hors de proportion avec la quantité de poissons recueillie ; c'est à force de l'employer que quelques milliers de créoles et de Noirs Réfugiés ont réussi à dépeupler les rivières de Guyane française au point d'être obligés de se nourrir de morue et de corned beef. C'est en vain que l'administration française a édicté des règlements : la « nivrée » continue à être pratiquée publi-

(1) *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 78, juillet-août 1961 « Canots africains en Guyane ».



Photo J. Hurault

*Pêche à la Nivrée.*

quement et sur une grande échelle par toutes les populations. Les Boni ont pourtant à ce sujet sur leur propre territoire une discipline traditionnelle très stricte. Il est permis de « nivrer » à volonté les petites criques de quelques mètres de large, mais « nivrer » les rivières importantes et surtout le grand fleuve, est interdit sans une autorisation expresse du grand man, qui s'efforce de limiter la dévastation des lieux de pêche. Faire une « nivrée » clandestine (*kitbi posu*) expose à une sévère punition ; les grandes « nivrées » ne sont autorisées que pour la préparation des grandes fêtes, pendant lesquelles on doit nourrir une foule d'invités. Les grandes « nivrées » sont un spectacle de choix auquel on vient assister de très loin : c'est également une fête d'élégance, les hommes et les femmes portent leurs plus beaux costumes.

C'est ainsi qu'en septembre 1952, à l'occasion de la fin du deuil du Capitaine Dapau, le grand man avait autorisé le lignage Dju à « nivrer » le Maroni à la hauteur des sauts Abattis-Kotika, ce qui ne s'était pas fait depuis deux ans.

Il était venu là une foule considérable, en costume de fête y compris quelques Djuka et créoles :

nous avons compté plus de 120 canots. Depuis 2 jours, les hommes désignés par le chef du lignage avaient transporté là et « battu » des quantités considérables de laines à « nivrée », c'est-à-dire qu'ils l'avaient réduite en pulpe en la frappant avec des battoirs. Le tas de pulpe, protégé de la pluie par une bâche, atteignait deux mètres de haut. Des centaines de personnes campaient dans la forêt au bord du saut, au milieu d'une grande animation ; on chanta et on s'amusa une partie de la nuit. Vers 4 h du matin, les trois *basia* de « nivrée » (surveillants désignés par le chef du lignage) donnèrent le signal et allèrent placer les batteurs de nivrée à l'endroit choisi, c'est-à-dire en amont d'un bras du fleuve divisé par des sauts en une série de bassins naturels. Aux premières lueurs de l'aube on commença à immerger la « nivrée », tandis que les canots prenaient position en aval du premier bassin, en s'efforçant de ne pas faire de bruit. Au bout de quelques minutes, les *commarous* (1) affolés commencèrent à sauter à la surface, perdant tout réflexe de défense,

(1) Gros poissons plats atteignant 4 à 5 kg (*Myletes pacu*) dont la forme évoque celle du turbot, et qui fréquentent de préférence les rapides des grandes rivières.

tandis qu'on se ruait sur eux de toutes parts, à la flèche, au sabre et au battoir à linge. Le premier bassin épuisé et la « nivrée » ayant commencé à agir en aval, les *basia* firent signe et les 120 canots, luttant de vitesse, se précipitèrent dans les rapides, jusqu'au bassin suivant, où le massacre recommença ; on descendit encore les rapides sur plusieurs kilomètres, et vers 7 h du matin, l'effet de la « nivrée » s'était dissipé ; les *basia* passèrent alors de canot en canot, selon la coutume, soulevant tous les objets qui s'y trouvaient et prélevant un poisson sur trois au nom du chef du lignage Dju, les deux autres tiers restaient la propriété personnelle des participants à la pêche. Pour n'omettre personne, les *basia* marquèrent chaque canot d'un signe particulier choisi pour la circonstance et qu'ils étaient seuls à connaître (1). Leur visite terminée, chacun était libre de continuer la pêche en glanant les poissons morts flottant encore çà et là. L'opération, insuffisamment silencieuse, avait d'ailleurs été un échec ; on avait perdu trois jours, déplacements compris, et on avait à peine recueilli 4 à 5 kg de poisson par personne (2). Mais tout le monde rentra chez soi satisfait, car on s'était bien amusé.

Nous avons vu de nouveau « nivrer » le fleuve au Saut Grand Paana, en octobre 1957, sans beaucoup plus de succès.

Après la « nivrée », le procédé de pêche le plus apprécié des Boni, comme des créoles, est la dynamite, qui s'emploie à peu près en toute saison avec le même résultat. L'emploi de ce procédé, plus ou moins toléré jusqu'à ces dernières années, est actuellement sévèrement réprimé.

Les Noirs Réfugiés emploient pour la pêche à l'aïmara (3) une sorte de nasse, ou plus exactement de piège à poisson, construit habilement avec des bois imputrescibles, qu'ils appellent *bakist* (en créole *kamina*) ; c'est un procédé remarquablement efficace, très simple, nullement dévastateur. On l'emploie couramment au cours des expéditions de pêche à la belle saison, mais aussi aux très hautes eaux, quand les autres procédés de pêche ne sont pas applicables, en attachant les pièges aux basses branches des arbres dans les zones inondées.

Le piège comporte un cône construit en lattes de palmier *awara monopère*, reliées par des tresses de liane franche fendue, et un dispositif de fermeture du couvercle par l'intermédiaire d'une tige flexible ; il peut être regardé comme un piège à arc. L'arc est maintenu bandé par un dispositif de trois tiges. L'aïmara, en tirant sur l'appât solidaire d'une des

tiges provoque le déclenchement de l'arc et la fermeture du couvercle. Même si le poisson n'a que la moitié du corps dans le piège au moment du déclenchement le choc du couvercle a pour effet de le pousser en avant. On trouve souvent dans ces pièges des poissons qui l'emplissent exactement au point de s'y trouver immobilisés.

Cet ingénieux dispositif est connu des Indiens Galibi et Arawak de la région côtière, qui l'ont peut-être conçu. Il est reproduit dans l'ouvrage de STEDMAN (1788), mais le texte ne permet pas de l'attribuer avec certitude aux Noirs ou aux Indiens. De nos jours, il est peu employé par les Indiens de l'intérieur qui préfèrent flécher le poisson.

Les Noirs Réfugiés pratiquent également la pêche à l'hameçon, notamment pour l'aïmara, dans les petites criques peu fréquentées. On emploie des hameçons de 7 à 8 cm piqués dans de gros morceaux de viande ou de poisson frais ; pour ligne, une forte tige non flexible ; on jette l'appât dans l'eau aussi violemment que possible, et parfois on frappe l'eau avec un bâton, pour faire venir les aïmaras, habitués à happer les animaux qui tombent des arbres.

L'aïmara se jette sur l'appât ; les efforts conjugués de deux hommes sont parfois nécessaires pour le tirer de l'eau, et sur la rive le combat n'est pas terminé. Le poisson saute à hauteur d'homme tandis qu'on s'efforce de le frapper à coup de sabre ; parfois il parvient à se décrocher et regagne la rivière.

Aux abords des villages, les déchets alimentaires attirent de nombreux poissons (pirafes, « carpes », etc.) que femmes et enfants prennent à la ligne. C'est une des ressources alimentaires les plus régulières. Il n'est pas honorable pour un homme de pêcher à la ligne (sauf la pêche à l'aïmara qui est un combat). Cela ne se pratique que quand on est seul.

Certains Boni pratiquent aussi la pêche à l'arc à la manière des Indiens en utilisant des flèches qu'ils achètent à cet effet aux Indiens Oayana, à l'exception de la pointe en fer qu'ils fabriquent eux-mêmes à la lime (ils ne savent pas forger) ; mais leur habileté à cette pêche est assez médiocre.

Aux basses eaux, les Boni pêchent à la main dans les trous de roche, les *wawa* (*Hemiancistrus* sp.), curieux petits poissons munis d'une ventouse qui leur permet d'adhérer au rocher ; on pratique aussi, aux basses eaux, surtout pour s'amuser mais parfois avec de bons résultats, la chasse des poissons au sabre ! En allant la nuit, avec une lampe, sur les roches à fleur d'eau, on attire plusieurs espèces de poissons qui, fascinés, se laissent tuer aisément ; c'est ce qu'on appelle *koti fisi* « couper poisson ».

La pêche au filet est totalement inconnue des Noirs Réfugiés. Elle ne paraît d'ailleurs guère praticable dans ces rivières dont le fond est jonché de bois tombés.

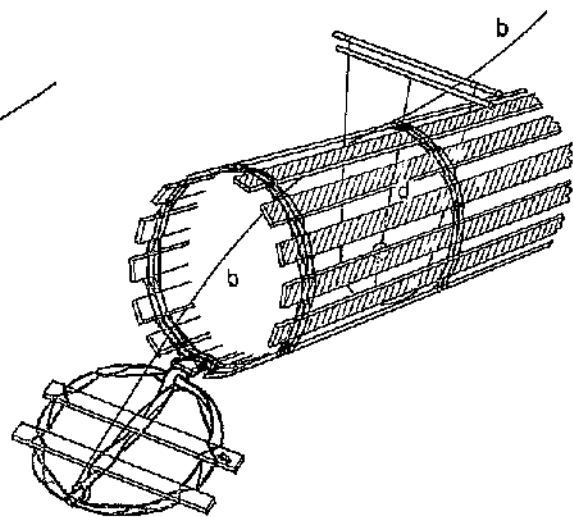
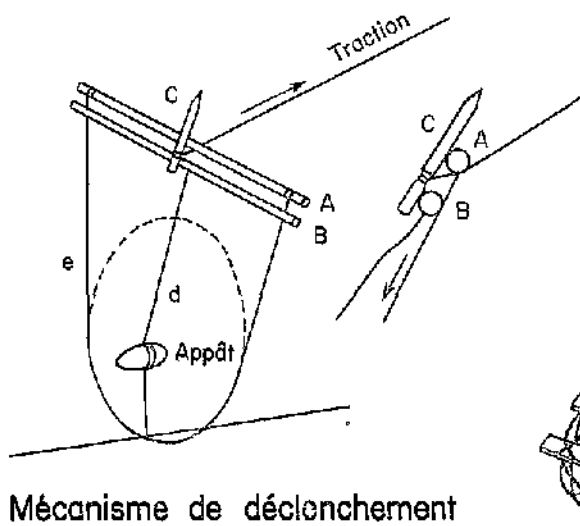
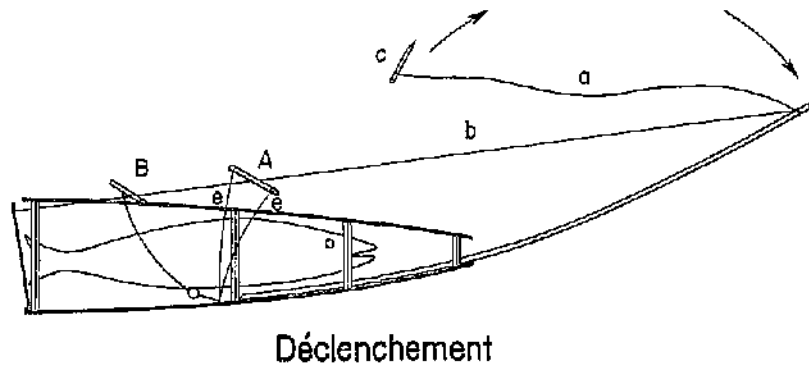
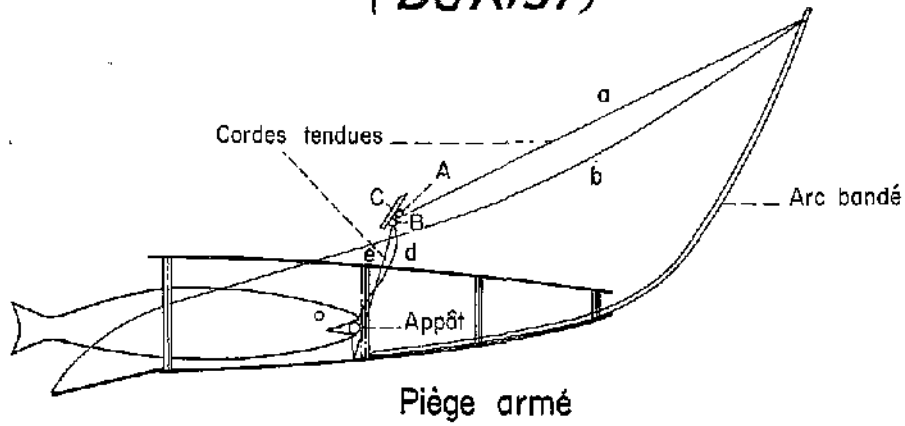
Boni et Djuka aiment aller à la belle saison remonter les grandes rivières désertes de l'extrême sud pour y pêcher l'aïmara. Les Dkuja fréquentent la

(1) Parfois on donne comme quitance une feuille d'un arbre d'espèce rare, ne poussant pas sur les lieux de pêche.

(2) Nous avons vu la même année en novembre les Indiens Oayana « nivrer » les sauts du Litani et recueillir au moins 30 à 50 kg de poisson par personne en deux heures de pêche. Le lendemain, le fleuve était jonché de poissons morts sur une distance d'une dizaine de kilomètres.

(3) Sorte de gros brochets pouvant atteindre 1 m de longueur et peser 15 à 20 kg (*Hoplias macrcephalus*) ; ils sont particulièrement nombreux dans les eaux troubles des petites criques épargnées par la « nivrée ».

# LE PIÈGE A POISSON DES NOIRS RÉFUGIÉS (*bakisi*)



Waki et le Tanpok ; les Boni le Marwini et le Litani. Ces expéditions sont un peu des vacances et l'on y emmène femmes et enfants ; les plus habiles rapportent de pleins canots de poisson séché qu'ils mettent en réserve ou qu'ils vendent.

La pêche est principalement pratiquée par les gens âgés, qui ne peuvent plus espérer trouver de travaux salariés.

Aux hautes eaux ils pêchent l'aūnara à la nasse *bakisi*, dont ils se servent comme viviers (le poisson capturé peut y rester 3 jours sans inconvénients), attendant d'avoir suffisamment de poisson pour aller le vendre à Benzdorp. Ils attachent alors les nasses au flanc de leur canot pour apporter les poissons vivants jusqu'aux acheteurs.

A la baisse des eaux, ils installent des barrages à l'embouchure des cours d'eau pour prendre plusieurs espèces de poissons, spécialement le *kumata* et le *waaku* (« carpe »).

Jusqu'à l'extrême vieillesse, les gens âgés travaillent ainsi, car si la générosité de leurs descendants leur assure nourriture et vêtements, elle ne va pas jusqu'à leur procurer de l'argent.

*La chasse.* — La chasse joue un grand rôle dans la pensée des Boni non seulement comme la seule possibilité d'obtenir de la viande mais comme une activité essentiellement virile. Quand les rebelles du XVIII<sup>e</sup> siècle s'efforçaient d'obtenir des conditions de paix, la fourniture de poudre et de plomb de chasse était la toute première condition qu'ils posaient aux Européens.

Pourtant, si les Boni aiment beaucoup la chasse et y consacrent jusqu'à 2 jours par semaine (les jours de *kina de*), ils sont loin d'obtenir des résultats comparables, même de très loin, à ceux des Indiens, car ils sont nerveux, bruyants, et dans l'ensemble mauvais chasseurs ; jusqu'à ces dernières années ils ne disposaient que de fusils de chasse de très mauvaise qualité, si vieux et si rongés par la rouille que certains d'entre eux constituaient un véritable danger pour leur propriétaire ; aussi les voyait-on habituellement fermer les yeux et détourner la tête avant de tirer ; comme ils avaient soin de le placer presque à bout portant, le gibier était malgré tout atteint quelquefois. On ne graissait jamais les fusils et on les lavait fréquemment avec des infusions de feuilles pour maintenir ou rétablir par des procédés magiques leurs qualités de tir ; on conçoit qu'à ce régime un fusil ne durait pas longtemps.

Les travaux effectués pour l'administration ont permis depuis quelques années aux Boni de se rééquiper à peu près complètement et, actuellement, presque tous sont munis de fusils de chasse modernes d'excellente qualité ; le principe de graisser les fusils a tendance à se répandre, bien que les remèdes magiques continuent à être employés.

Bien que leurs abattis soient régulièrement ravagés par les cochons marrons, ils ne pratiquent pas la chasse à l'affût ; ils ont en effet très peur de circuler la nuit dans la forêt ; ils utilisent les plus vieux fusils pour confectionner des « trappes-fusil », comme disent les créoles, en reliant la détente à une corde tendue en travers d'un chemin ; ces pièges très dangereux causaient chaque année des accidents ; leur usage tend à disparaître.

Les gibiers les plus estimés des Noirs Réfugiés sont : le lapir (*bofo*), le cochon marron ou *pingo*, le pécarri (*pakira*), le singe atèles (*kwala*), le singe hurleur ou *alouate* (*babun*), et plusieurs espèces de gallinacées ; comme les Indiens, ils ont une prédilection particulière pour les iguanes, grands lézards qui vivent sur les arbres au bord des rivières. Les œufs de lézard et de tortue pondus à la saison sèche sur les bancs de sable laissés à découvert par la baisse des eaux, sont activement ramassés, au point de faire disparaître presque complètement ces espèces des rives des cours d'eau fréquentés ; les Noirs Réfugiés comme les Indiens sont absolument incapables à cet égard de prévision et de raisonnement.

Les Boni font grand cas de l'emploi des chiens dressés pour la chasse qu'ils achètent aux Indiens. Ces chiens sont « lavés », c'est-à-dire traités par des procédés secrets, qui sont supposés leur donner une aptitude particulière à la recherche de tel ou tel animal, par exemple les pécarri, ou les agoutis. Un chien dressé est acheté aux Indiens environ 8.000 fr, et certains créoles les revendent sur la côte jusqu'à 25.000 fr.

Quelques Boni pratiquent eux-mêmes ce « lavage » des chiens qui consiste à leur enduire le nez et à leur frotter le corps, à l'aide d'une mixture où entrent des glandes à musc de pécarri, et des feuilles. Il est permis d'être très sceptique sur la valeur de ces préparations, et d'attribuer aux aptitudes naturelles de ces chiens leur réelle efficacité à la chasse.

Quelques hommes possèdent plusieurs chiens et tirent l'essentiel de leurs ressources de la chasse, vendant la viande aux mineurs de Benzdorp.

Il existe au sujet de la chasse avec chiens une coutume remarquable : sauf convention spéciale, si quelqu'un emprunte un chien pour aller à la chasse, le produit de sa chasse est regardé comme la propriété du maître du chien. S'appuyant sur cette coutume, Y... (Papaiston) qui en 1958 avait prêté son chien à A... (Kormontibo) pendant plusieurs mois, s'est fait remettre entièrement le produit de la vente de la viande de chasse (3 lapirs et 6 pécaris, au total environ 32.000 fr).

Ainsi, dans les techniques de pêche et de chasse, ces deux activités essentielles à la vie de ces populations, on retrouve à côté d'éléments africains, des éléments européens et amérindiens utilisés par une Société qui dans la structure de sa conception de l'univers demeure résolument africaine.